



Dépôt du rapport du BAPE sur les gaz de schiste : une filière à mettre au placard

Montréal, le 15 décembre 2014 - Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) accueille avec une grande satisfaction le rapport d'enquête et d'audience publique sur les enjeux liés à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans le shale d'Utica des basses-terres du Saint-Laurent. Le RNCREQ souligne la rigueur et la qualité du travail effectué par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Il est d'ailleurs heureux que ses recommandations aient trouvé un écho favorable auprès des commissaires.

Selon Guy Lessard, président du Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches et responsable du comité développement durable du RNCREQ, « la preuve est maintenant faite que le développement d'une telle filière au Québec ne serait pas avantageuse : les bénéfices que la société en retirerait (emplois, redevances, etc.) seraient bien inférieurs aux nombreux coûts engendrés (investissements publics, infrastructures, coûts environnementaux, impacts sur les autres activités économiques, émissions de GES, etc.). »

« La commission d'enquête estime qu'étant donné l'incertitude quant aux coûts et aux externalités réels et quant au niveau de redevances nettes que toucherait le gouvernement, elle n'est pas en mesure de conclure que l'exploitation du gaz de schiste serait avantageuse pour le Québec, même dans le cas où les prix cibles permettant d'assurer la rentabilité de l'industrie seraient atteints. »

*Les enjeux liés à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste
dans le shale d'Utica des basses-terres du Saint-Laurent.
Rapport d'enquête et d'audience publique - Novembre 2014*

En outre, de nombreux autres enjeux restent en suspens : le cadre législatif et réglementaire est défaillant pour assurer l'encadrement correct d'un éventuel développement de la filière, l'acceptabilité sociale de ce projet n'est pas définie et absente et enfin, il subsiste encore trop d'incertitudes quant à l'impact du développement de la filière sur les ressources en eau.

Le RNCREQ invite donc le gouvernement du Québec à endosser pleinement ce rapport et à mettre de côté un éventuel développement de la filière. « Tant d'incertitudes demeurent qu'il serait beaucoup trop risqué de se lancer dans cette aventure, précise Guy Lessard. La priorité aujourd'hui est de s'engager résolument dans la lutte contre les changements climatiques, notamment grâce aux énergies renouvelables. »

Le RNCREQ tient également à rappeler l'importance de mener une évaluation environnementale stratégique (ÉES) pour les enjeux de cette taille. Tel que prôné par les conseils régionaux de l'environnement depuis le début des débats sur l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste, une ÉES, même réalisée d'une manière incomplète, a permis de dégager par le prisme des principes de développement durable les principales recommandations du rapport du BAPE.

Le RNCREQ applaudit enfin la mobilisation de l'ensemble de la société civile sur ce projet.

À propos

Les conseils régionaux de l'environnement Chaudière-Appalaches, Centre-du-Québec et Montérégie avaient tous trois participé aux audiences du BAPE. On retrouve le travail conjoint et leurs principales recommandations dans le mémoire déposé par le RNCREQ. Il peut être consulté en ligne à l'adresse suivante : <http://bit.ly/1pjtvrA>.

- 30 -

Source :

Anne-Marie Gagnon, responsable des communications
514 861-7022 poste 24
514 651-8236
annemarie.gagnon@rncreq.org